



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-9107>

Département(s) de publication : **49, 44, 85, 79**

Annonce n° **26-9107**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Cholet

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE CRÉATION D'UN BÂTIMENT ASSOCIATIF ET SPORTIF AVEC L'ANTENNE DES PARCS ET JARDINS AU STADE DU BOIS DE LA CURE AU PUY-SAINT-BONNET

Description : La présente consultation concerne la mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de création d'un bâtiment associatif et sportif avec l'antenne des parcs et jardins, au stade du Bois de la Cure au Puy-Saint-Bonnet. La démolition des bâtiments existants est comprise dans l'opération. La mission OPC est une mission optionnelle n°1. La liste des missions est indiquée au 3.2 du présent document. L'enveloppe financière prévisionnelle des travaux est de 1 546 000 Euros HT (valeur mai 2025). La date indicative de début d'exécution du présent marché serait à partir du mois d'octobre ou novembre 2026. La mission de maîtrise d'oeuvre attribuée à l'issue de la procédure est composée de : • de la mission de base, dont le contenu sera défini dans le CCTP incluant : Mission de base 1 : ESQ (Esquisse) Mission de base 2 : AVP (Etudes d'avant-projet sommaire (APS) et Études d'avant-projet définitifs (APD) Mission de base 3 : PRO (Etudes de projet) Mission de base 4 : Assistance à la passation des Marchés (AMT) Mission de base 5 : EXE (Plans principe pour les lots structure, VRD et fluides, quantitatifs tous lots) Mission de base 6 : VISA Mission de base 7 : DET (Direction de l'Exécution des Travaux) Mission de base 8 : AOR (Assistance aux Opérations de réception et de garantie de parfait achèvement) • des missions complémentaires suivantes : Mission complémentaire 1 : EAE (Etude des approvisionnements en énergie) Mission complémentaire 2 : STD (simulation thermodynamique) • des missions optionnelles suivantes : Mission optionnelle 1 : OPC (Organisation Pilotage de Chantier) Mission optionnelle 2 : ENV (dossier loi sur l'eau). Chaque candidat ayant remis des prestations conformes recevra une prime dont le montant maximum sera de 7 000 € HT.

Identifiant de la procédure : b8f75871-8eb2-4985-996e-e3f1feb91e19

Identifiant interne : 2026_VdC_MOE_Bois_Cure

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Stade du Bois de la Cure

Ville : 49300

Code postal : CHOLET

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE CRÉATION D'UN BÂTIMENT ASSOCIATIF ET SPORTIF AVEC L'ANTENNE DES PARCS ET JARDINS AU STADE DU BOIS DE LA CURE AU PUY-SAINT-BONNET

Description : Les candidats devront présenter au minimum les compétences relatives aux disciplines suivantes : • Architecte (inscription à l'ordre en cours de validité), • Économiste de la construction (ECO), • Structures (STR), • Voirie réseaux divers (VRD), • Fluides (CFO-Cfa, CVC, Plomberie), • Simulation thermique dynamique (STD) • OPC pour la mission optionnelle n°1

Identifiant interne : 2026_VdC_MOE_Bois_Cure

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Stade du Bois de la Cure

Ville : 49300

Code postal : LE PUY SAINT BONNET

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : • Critère 1 : Capacités techniques, financière et professionnelles. Adéquation des qualifications, des capacités (moyens humains et capacités financières (cf article 2.6)), de la composition (compétences), de l'organisation de l'équipe candidate et du respect des dispositions demandées sur les documents à produire. En cas de groupement, l'appréciation portera également sur la cohérence et la complémentarité des membres du groupement entre eux. Ces éléments sont évalués de manière transversale dans le dossier de candidatures. • Critère 2 : Qualité des références fournies Qualité technique et architecturale des références concernant des opérations comparables exécutées dans les 4 dernières années. Seront notamment valorisées les références en création de bâtiment : - vestiaires sportifs (football) - foyer / local convivial et bar - dans une moindre mesure les références liées à la création d'une antenne technique de proximité pour les espaces verts. Les références d'envergure équivalente ou supérieure seront privilégiées (surface supérieure à 500m² et d'un coût travaux supérieur à 1 300 000 EurosHT). Les références communes aux membres du groupement seront mises en avant. Ces éléments seront évalués de manière transversale d'après l'ensemble des éléments fournis dans le dossier de candidatures.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <http://marchespublics-mainetloire.safetender.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marchespublics-maineetloire.safetender.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Requise

Date limite de réception des demandes de participation : 26/02/2026 à 12:15

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : • Référé pré-contractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; • Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; • soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Cholet

Numéro d'enregistrement : 21490099500017

Adresse postale : Rue Saint Bonaventure BP 62111

Ville : Cholet cedex

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Point de contact : Service marchés-contrats

Adresse électronique : marches-contrats@choletagglomeration.fr

Téléphone : +33244092690

Profil de l'acheteur : <http://marchespublics-maineetloire.safetender.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif

Numéro d'enregistrement : 17440005100010

Adresse postale : 6 allée de l'Île Gloriette

Ville : NANTES CEDEX

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e423b729-eb09-4c00-aba7-2f9990e55353 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 27/01/2026 à 10:50

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/01/2026